

# COMMUNE DE VACHERESSE

74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2023\_002

~~~~~

## SEANCE DU 10 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix février à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Ange MEDORI, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Nombre de votants : 12

Date de convocation du conseil municipal : 6 février 2023

**PRESENTS :** MEDORI Ange, TUPIN-BRON Jean, DURIN Frédéric, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, CHAPERON Virginie, DORIGO Rebecca, TUPIN Patrick, QUESTROY Claudine, RATEL Aurélie, MARTIN Françoise

**ABSENT EXCUSE :** MOTTIEZ Adrien (pouvoir à TUPIN-BRON Jean)

Madame RATEL Aurélie a été élue secrétaire.

**OBJET : CIMETIERE COMMUNAL - TARIFS DES CAVEAUX, CAVURNES, CONCESSIONS TRENTENAIRES ET CASES COLUMBARIUM POUR 2023**

Monsieur le Maire, après avoir rappelé les tarifs appliqués en 2022 concernant la vente des caveaux, cavurnes, cases columbarium et concessions trentenaires au cimetière communal, demande au conseil municipal de bien vouloir fixer les tarifs applicables pour 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **FIXE** les tarifs pour l'année 2023, comme suit :
  - o Caveau 2 places : **2 000 €**
  - o Cavurne : **500 €**
  - o Concession trentenaire de terrain de 1 m<sup>2</sup> : **125 €**
  - o Concession trentenaire de terrain de 2 m<sup>2</sup> : **250 €**
  - o Case au columbarium : **740 €**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Ange MEDORI

La secrétaire de séance,  
Aurélie RATEL



Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du